

ORPAR
Société anonyme
au capital de 61 653 488 euros
Siège social : rue Joseph Pataa - ancienne rue de la Champagne
16100 COGNAC
R.C.S. ANGOULÊME 322 867 789

12 septembre 2019

Avis aux porteurs d'obligations échangeables € 200.000.000 zéro coupon échéance 2024 émises par ORPAR (l'« Emetteur ») échangeables en actions ordinaires existantes REMY COINTREAU (les « Obligations ») (ISIN Code FR0013246147)

Ajustement du Ratio d'Echange des Obligations

Les termes commençant par une lettre majuscule qui ne sont pas différemment définis dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans les termes et conditions des Obligations (les « Conditions »).

Les titulaires des Obligations sont informés que l'Assemblée Générale des actionnaires de Rémy Cointreau réunie le 24 juillet 2019 a décidé de procéder au versement d'un dividende (le « Dividende ») de 2,65€ (dont un dividende exceptionnel de 1€) par action au titre de l'exercice 2018-2019.

Conformément aux *Conditions*, les porteurs d'obligations sont informés que le versement du Dividende, payable le 16 septembre 2019 avec une *record date* (date d'arrêté) au 13 septembre 2019, constitue un *Surplus Dividend* au regard des *Conditions* et qu'à ce titre, l'Agent de Calcul a déterminé que le ratio d'échange des Obligations (*Exchange Ratio*) doit, conformément à la clause 5 (a) (8), être ajusté de 693,4813 à 698,7617 actions Rémy Cointreau pour une Obligation, à compter du 16 septembre 2019.

En conséquence de cet ajustement, le nombre d'actions Rémy Cointreau sous séquestre sera ajusté conformément aux *Conditions* afin de satisfaire le *Share Escrow Ratio*.

Contact:

Orpar:

Gisèle Durand : 01 44 13 44 58